

Cahier des charges de l'aide de cuisine et de ménage

Tâches

Avant le camp

- Collaborer avec le Responsable de la cuisine, le Responsable de camp et le Coresponsable
- L'aide de cuisine et de ménage doit être sur place le matin avant l'arrivée des vacanciers sur le lieu du séjour. Horaire à définir avec le Team des responsables.

Pendant le camp

- Aide à la préparation des repas
- Epluchage des légumes et autres
- Mise en place des tables, rangement de la cuisine et de la salle à manger
- Mise de la vaisselle dans le lave-vaisselle, vaisselle
- Nettoyage quotidien des sols cuisine et salle à manger, collaboration avec accompagnants
- Nettoyage quotidien des salles de bain, sols, lavabos et WC
- Horaire à définir avec les responsables (env. 10h. de travail) ou se conformer aux directives du responsable de la cuisine et du responsable de camp, d'entente entre eux.

Obligation de rester sur le lieu de camp pendant la durée totale du séjour

Relations

- Responsable de la cuisine
- Responsable de camp
- Coresponsable de camp

Association Cerebral Vaud

La Co-Présidente
J. Rod



La Responsable des activités
A Tschanz



Lu et approuvé, le Cahier des charges Aide cuisine-ménage et les Directives travail Accompagnant valable également pour l'Aide Cuisine-ménage, annexe au contrat

Montpreveyres, le

Le Collaborateur :

Association Cerebral Vaud

Secrétariat | Rte de Berne 8 | 1081 Montpreveyres | T 021 691 96 83
info.vd@association-cerebral.ch | www.cerebralvaud.ch | CCP 10-20515-4